

REGLEMENT

Art. 1 : Inscriptions

Par courrier à l'organisateur :

Aquatic Club Hyérois, Défi des Iles d'Hyères
Complexe Aquatique
35 Avenue Ambroise Thomas
83400 HYERES

Art. 2 : Retrait des dossards, départ, neutralisation de la course :

vendredi 16 : 18h Accueil club BELAMBRA à Giens

samedi 17 : 9h15 Navette TLV port d'Hyères

14h30 Départ nageurs île du Levant

Arrivée île de Port-Cros

dimanche 18 : 9h30 Départ nageurs île de Port-Cros

Arrivée île de Porquerolles

Art. 3 : Sécurité et Assurance

L'organisateur dispose de moyens de secours permettant de suivre les concurrents tout au long de la course.

La manifestation est couverte par un contrat de responsabilité civile souscrit auprès de la FFN. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par les assurances liées à leur licence.

La présentation de la licence en cours de validité FFN est obligatoire. Ainsi qu'un certificat médical indiquant l'aptitude de la nage en eau libre de 22km. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident immédiat ou séquelles ultérieures qui pourraient survenir aux concurrents du fait de leur participation aux épreuves choisies et en cas de vol.

En cas d'accident et de blessures, les pratiquants s'engagent à ne pas poursuivre l'organisation. Tous les compétiteurs participent sous leur propre responsabilité.

Art. 4 : Médias

Du fait de son engagement, l'athlète donne son accord pour toute utilisation de son image concernant l'évènement dans le cadre de la promotion de celui-ci.

Art. 5 : Environnement

Dans un souci de protection de l'environnement, aucun déchet ne devra être abandonné.

Art. 6 : Modification du parcours

Si pour des raisons de sécurité indépendantes de la volonté de l'organisateur, le parcours devait être modifié, les concurrents devront se soumettre aux dernières dispositions du responsable des épreuves.

Art. 7 : Ravitaillement

Chaque nageur aura emporté et testé son propre ravitaillement qui lui sera donné par son accompagnateur.

Art. 8 : Validation inscription

L'organisation procédera à une sélection des nageurs en fonction des places disponibles (20 participants maximum).

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : SEXE :

TEL :

EMAIL :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

CLUB : LICENCE N°:

JE M'INSCRIS au Défi des îles d'Hyères 2016 :

Île du Levant → île de Port-Cros et Île de Port-Cros → îles de Porquerolles

Pièces à fournir :

- attestation de licence 2015/2016
- certificat médical (indiquant nage en eau libre de 22km)

Personne à prévenir en cas d'urgence

Nom/prénom :

Téléphone :

Présence d'un accompagnateur Oui/Non

Nom/prénom :

Téléphone :

Bulletin à envoyer à l'adresse suivante :

Aquatic Club Hyérois, Défi des îles d'Hyères
Complexe Aquatique, 35 Avenue Ambroise Thomas
83400 HYERES

AUTORISATION PARENTALE

Je, soussigné (e) Mme, M ,

Mère, Père, Représentant (e) légal (e) de l'enfant, autorise.....

à participer au Défi des îles d'Hyères.

Fait à, le.....SIGNATURE:

Pour tous

Je, soussigné (e) Mme, M ,

déclare avoir pris connaissance du règlement et m'y engager.

Fait à, le.....SIGNATURE: